

ADSEA17-LP

RAPPORT MORAL 2017

AG du 25 JUIN 2018

Soucieux de respecter la règle et la tradition, je vais vous présenter le rapport moral de l'exercice 2017 de notre association en le complétant par quelques informations sur les six premiers mois de 2018.

Si l'évènement majeur de l'année 2016 a été la mise en service des nouveaux bâtiments de la Maison d'enfants de Chancelée, l'année 2017 a consisté en l'appropriation des nouveaux locaux par le personnel.

Il est incontestable que la conception des bâtiments, leur articulation et d'une manière générale les espaces extérieurs contribuent à la qualité de l'accueil et de l'éducation des enfants qui nous sont confiés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail du personnel.

Certes il reste encore quelques problèmes à régler en ce qui concerne les bâtiments et l'évacuation des eaux usées mais les démarches d'assurances et d'expertise ont été engagées.

Comme je le précisais déjà l'an passé, nous ne délaissions pas pour autant nos autres établissements notamment l'institut Paule Maraux dont le revêtement de la cour a été refait et une étude de chauffage effectuée.

En complément, nous poursuivons notre réflexion sur les locaux de Pont l'Abbé et nous avons engagé une prospection pour le siège.

En 2016, une nouvelle mission nous avait été confiée, celle d'accueillir un premier contingent de 10 mineurs isolés étrangers appelés depuis mineurs non accompagnés, MNA, en provenance pour la plupart d'Afrique et désireux d'intégrer notre pays.

La tâche ne fut pas simple, car il nous a fallu trouver leur hébergement, recruter du personnel et entrer dans l'enveloppe financière accordée par le Conseil Départemental.

Le défi a été relevé, je tiens aujourd'hui à remercier à nouveau toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur concours et je veux souligner que dans le cadre d'une convention signée avec le Rotary club de Rochefort, nous nous sommes engagés grâce aux bénévoles, dans un accompagnement scolaire et civique de ces jeunes ; parallèlement des stages en milieu professionnel leur ont été proposés et nous déployons nos efforts pour qu'un prolongement en contrat d'apprentissage leur permette de parvenir à l'exercice d'un métier.

En complément de ce premier lieu de vie appelé « relai 17 » le Conseil Départemental nous a demandé d'en ouvrir un second intitulé « mina 17 ».

Au total, c'est 20 jeunes étrangers dont nous avons la charge et auxquels notre personnel et nos bénévoles apportent le soutien nécessaire.

De nouvelles difficultés sont apparues depuis que certains jeunes ont atteint leur majorité, les démarches administratives pour l'obtention d'un titre de séjour et d'une autorisation de travail sont longues et complexes mais nous avons bon espoir de permettre à ces jeunes de prétendre à une bonne intégration par le biais de la formation professionnelle.

Comme je le disais l'an passé, pourrions-nous nous contenter d'un hébergement et d'une simple surveillance et n'offrir à ces jeunes qui ont déjà tellement souffert qu'une inscription à 18 ans à Pôle Emploi et de rejoindre ainsi le sort des chômeurs.

L'intégration de ces jeunes dont la motivation est forte, passe par la connaissance de notre culture et de nos pratiques ainsi que par la possession d'un métier, c'est notre conception de notre mission largement partagée par les bénévoles du Rotary club de Rochefort.

En ce qui concerne les initiatives des Services dont notre Directeur Général décrira tout à l'heure l'activité, je voudrais relever celle du Service AEMO qui a développé un jeu éducatif à l'intention des familles.

Ce jeu a été présenté lors d'une précédente réunion du Conseil d'Administration et une étude est en cours pour son développement auprès d'autres établissements intéressés.

Comme les années précédentes, la vie associative a été intense en 2017 avec 5 réunions du Bureau, 4 Conseils d'Administration et 2 Assemblées Générales.

A l'occasion de ces séances de travail, nous avons souhaité en réponse à la demande de certains administrateurs, faire participer des membres du personnel éducatif sur les problématiques quotidiennes, c'est ainsi que nous avons entendu la MECS de Chancelée puis l'AEMO, un dialogue s'est instauré entre le personnel et les administrateurs lesquels ont pu mesurer l'étendue et les difficultés de nos missions.

Nos administrateurs s'investissent également dans les séances de vie sociale, le suivi des travaux, les relations avec les institutions représentatives du personnel, le soutien scolaire aux MNA ainsi que les négociations financières avec le Conseil Départemental, je les remercie pour leur engagement et je suis fier de présider une association dynamique et soucieuse des valeurs que nous défendons dans le domaine de la protection de l'enfance.

Compte tenu de notre place dans le département avec un suivi annuel de plus de 1000 jeunes par an, nous pouvons également être force de propositions.

L'an passé, je précisais que nous avons un nouveau défi à relever, notre taille est sous certains aspects, critique et il nous revient d'étudier de nouvelles pistes de développement, d'une part pour

insuffler une nouvelle énergie dans nos missions et d'autre part, pour rationaliser notre fonctionnement.

C'est pourquoi nous avons répondu à quelques appels à projets, il faut le reconnaître sans grands résultats pour l'instant mais de nouvelles pistes sont en cours d'examen notamment en matière de partenariat avec d'autres associations dont les activités peuvent être complémentaires aux nôtres.

Je voudrais une nouvelle fois me féliciter du partenariat avec nos collègues de la Vienne qui permet l'échange de nos expériences respectives, une réduction de nos coûts par le partage de certains services et l'organisation de conférences communes comme nous l'avons fait en 2015 et en 2016 sur différents thèmes d'actualité.

Dans quelques instants nous allons entendre notre Directeur Général Olivier Lafon que je remercie une nouvelle fois pour son précieux concours et le travail qu'il effectue que ce soit auprès de nos instances délibératives, en coordination avec les directeurs des services ou dans les relations avec le Conseil Départemental.

Pour conclure ce rapport moral, je mesure avec le recul du temps l'importance de la mission que nous exerçons dans l'intérêt des jeunes qui nous sont confiés,

Notre mission est large puisqu'elle s'étend de l'accompagnement des familles dans leur rôle de parents jusqu'à leur remplacement temporaire dans nos établissements d'hébergement, le tout en étroite relation avec les juges pour enfants et l'Aide Sociale à l'Enfance.

Dans ce domaine, le monde associatif prend toute sa dimension dans la protection de l'enfance par délégation des Pouvoirs Publics et des collectivités territoriales.

Les responsabilités morales, civiles et pénales qui en découlent devraient nous faire considérés comme de véritables partenaires et non comme des prestataires de service, aussi, je ne suis pas certain

que la pratique de l'appel à projets et de ce fait la mise en concurrence soit la plus appropriée pour répondre à des missions où l'éducation et le devenir des enfants en danger est en jeu.

Je terminerai en vous remerciant toutes et tous pour le concours et le soutien que vous m'apportez dans mes fonctions de président et en soulignant une nouvelle fois la qualité du travail effectué par notre personnel.

Je vous remercie de votre attention.